Le procès de Jeanne d'Arc

TRANSCRIT ET PRÉFACÉ PAR
ROBERT BRASILLACH

Sommaire

POUR UNE MÉDITATION SUR LA RAISON JEANNE D’ARC
PREMIÈRE PARTIE : LES SÉANCES PUBLIQUES
- Chapitre I
- Chapitre II
- Chapitre III
- Chapitre IV
- Chapitre V
- Chapitre VI

DEUXIÈME PARTIE : LES INTERROGATOIRES SECRETS
- Chapitre I
- Chapitre II
- Chapitre III
- Chapitre IV
- Chapitre V
- Chapitre VI
- Chapitre VII
- Chapitre VIII
- Chapitre IX
- Chapitre X
- Chapitre XI

TROISIÈME PARTIE : LE JUGEMENT
- Chapitre I
- Chapitre II
- Chapitre III

Chapitre IV
Chapitre V
Chapitre VI
QUATRIÈME PARTIE : LA CAUSE DE RECHUTE
Chapitre I
Chapitre II
Chapitre III
Chapitre IV
NOTES

POUR UNE MÉDITATION SUR LA RAISON JEANNE D'ARC

Le plus émouvant et le plus pur chef-d'œuvre de la langue française n'a pas été écrit par un homme de lettres. Il est né de la collaboration abominable et douloureuse d'une jeune fille de dix-neuf ans, visitée par les anges, et de quelques prêtres mués, pour l'occasion, en tortionnaires. Des notaires peureux ont écrit sous la dictée, et c'est ainsi qu'a pu nous parvenir ce prodigieux dialogue entre la sainteté, la cruauté et la lâcheté, qui réalise et incarne enfin, en les laissant loin derrière lui, tous les dialogues imaginaires qu'avait produits le génie allégorique du moyen âge.

Même cachées sous un latin transparent, qui n'a plus guère de latin que le nom, et semble une variété méridionale du français, un chantant *français d'oc* à déclinaisons, la force et la beauté de ce texte incomparable saisissent le cœur. Mais laissons de côté le latin, allons à ce qui nous reste de l'interrogatoire français, qui est considérable, cherchons dans le vieil anonyme qui traduisit le procès pour le roi Louis XII, n'est-ce pas aussitôt le suc, la saveur inoubliable, cette langue forte et douce, dont Joinville seul, pensions-nous, possédait le secret ? Tant d'années après lui, le monde était encore assez près des sources pures de la langue, assez près de l'esprit des miracles de Notre-Dame et des croisades, qu'on allait bientôt oublier, pour que la sainteté se permît encore cette étonnante alliance avec la beauté. Car il nous faut bien répéter ce que pensait Péguy : à côté des mots les plus simples de Jeanne, les saints les plus illustres semblent des bavards, amplificateurs de Cicéron. Auprès de cet éclat tremblant et fier, seules peuvent prendre place les strophes rayonnantes ou ténébreuses d'un saint Jean de la Croix, les

recherches les plus fines d’une sainte Thérèse, le plus pur des cantiques de saint François d’Assise. Encore Jeanne seule a-t-elle ce clair génie inimitable, qui est celui de sa race, la beauté naïve des chansons où l’on parle de marjolaine, le rire et l’ironie qu’elle n’abandonne pas jusqu’au seuil de la mort et de la transfiguration, et surtout ce que Michelet, dans un de ses jours de bonheur a si admirablement défini comme *le bon sens dans l’exaltation*.

■

On nous a trop appris qu’il y avait des qualités contradictoires, que le bon sens ne se pouvait marier avec l’exaltation, non plus que la clarté avec le mysticisme. On nous a trop proposé, et quelquefois de mains qui se voulaient orthodoxes, d’obscures prières fort peu orthodoxes. Trop d’exégètes sont venus jeter des ombres sur les mystères : mais le mystère en pleine lumière a été réalisé au moins une fois, et c’est ce miracle du grand jour qui, malgré la dévotion que les docteurs ont organisée autour de Jeanne, reste encore inconnu dans sa magnificence authentique pour presque tout le monde. Ce livre non écrit, ce livre hors de la littérature, il faut en effet en saluer tout d’abord, à coté de vertus plus fécondes, la beauté : personne n’a plus naturellement parlé que Jeanne ce qu’Alain Fournier appelait après Laforgue *du français de Christ*.

Des analogies mystérieuses joignent en effet la moindre des paroles de l’enfant, dans leur simplicité riche d’un monde surnaturel, aux paraboles que prononçait son Maître en Palestine, quatorze siècles avant sa naissance. Ce n’est pas la première fois qu’on rapproche Jeanne de Jésus, en s’excusant aussitôt d’oser la comparaison. Pourquoi s’excuser, et quelle est cette timidité étrange ? Le catholicisme ne nous enseigne-t-il pas que l’homme doit s’efforcer à l’imitation du Christ, et que les saints sont les

êtres qui ont le plus merveilleusement pastiché la ressemblance du Seigneur ? Jusque dans leur corps, certains d'entre eux ont, à force d'amour, retrouvé les stigmates de la croix, des clous et de la lance. Mais, avant même son supplice et ses défaillances, avant son Calvaire et son jardin des Oliviers, avant même d'être condamnée par les prêtres, d'être trahie par Judas, d'être vendue pour trente deniers, avant Anne et Caïphe, avant que Pilate, qui s'appelait Le Bouteiller, bailli, se fût lavé les mains de l'exécution et n'eût même pas pris la peine de notifier sa sentence, Jeanne avait d'abord imité Jésus dans sa parole et dans son cœur.

■

C'est sa parole que nous rapporte cet étrange évangile, ruisselant de clartés, qu'est le texte de son procès. Encore les juges se sont-ils efforcés, sans aucun doute, d'obscurcir la lumière qui les confond. Car il nous faut bien songer que cet évangile est un évangile selon Ponce Pilate, et que nous ne connaissons l'admirable jeune fille qu'à travers ses ennemis. Ne parlons pas seulement d'une « information posthume », où, devant Cauchon, les juges vinrent déposer tour à tour que Jeanne, le matin de sa mort, renia ses voix et se repentit. Elle est trop bien faite, elle veut trop prouver pour qu'on puisse en admettre les conclusions : des contradictions subtiles y fourmillent d'ailleurs. N'en parlons pas, puisque les notaires eux-mêmes ont refusé de l'authentifier par leur signature, dans un scrupule bien tardif. Mais le reste du procès, qu'on y songe, est également soumis à caution : On n'a rien fait dire à Jeanne qui puisse réellement scandaliser les âmes, mais on a omis certaines de ses réponses. Cela, nous le savons par le procès de réhabilitation, œuvre juste s'il en fut, mais farce ignoble où, à peu de frais et en chargeant les morts, les survivants du premier procès réussirent si vite à se faire passer pour de petits saints. Ces lâches nous ont pourtant rapporté

quelques paroles et quelques gestes qui ne quitteront pas notre mémoire. Le miracle reste toujours le même : à travers ces silences, ces sournoiseries d'amis, ces cruautés d'ennemis, à travers les travestissements et les omissions, la sainteté de Jeanne n'en paraît pas moins éclatante. Nous n'avons même pas à dire qu'il nous faut bien nous contenter de ce qui nous reste, puisque, mis à part quelques points sur lesquels Jeanne n'a pas voulu tout dire, ou sur lesquels on ne l'a pas laissée tout dire, la sincérité totale de cette âme merveilleuse et le drame sont posés devant nous dans tout l'éblouissement de l'été.

Aussi le chef-d'œuvre, chef-d'œuvre de surnaturel et de bon sens, chef-d'œuvre de la sainteté casquée, chef-d'œuvre enfin de la poésie et de la langue, n'a-t-il pas trop souffert des mauvais copistes qui, parce qu'ils y avaient eu un bout de rôle, se sont cru autorisés à des coupures. La préfiguration la plus parfaite de Jeanne dans le monde païen, Antigone, l'invocatrice des lois éternelles, nous touche moins que cette enfant insolente. Dans ce recueil d'interrogatoires, sous les phrases judiciaires savantes, les longs considérants mortels, il y a un drame humain et surhumain, que nul autre n'atteint. La puissance dramatique n'a ici nul besoin d'arrangement. Il ne faut pas s'étonner si le procès a pu, tel quel, être porté à la scène. Car c'est bien une voix vivante que nous entendons, cette voix têtue, acharnée, qui si magnifiquement riposte, – ou qui, soudain éclairée par un avertissement miraculeux, dépasse son insolence même et prophétise.

■

Dès lors, on ne saurait s'étonner du silence, inexplicable pour certains, et même scandaleux, qui est le silence de la poésie française lorsqu'il s'agit de Jeanne. Notre théâtre n'est point un théâtre national, comme en partie le théâtre anglais : à ces guerres des Deux-Roses, à ces rivalités de

loups qui enchantaient Shakespeare, correspondent pourtant assez bien nos Frédégonde et nos Brunehaut, nos Clovis et nos Sigebert. Mais si je regrette un Marlowe français, un Beaumont français, à défaut même d'un Shakespeare, ce n'est pas à propos de Jeanne. Son drame, elle l'a écrit, elle l'a dicté. Je n'y trouve rien à redire, même si je ne regarde que l'art. Je n'ai pas besoin de l'Odéon et de la Comédie-Française. Jeanne est un plus grand écrivain, un plus habile dramaturge que tous ceux qui l'ont mise en scène.

Ce qui m'étonne seulement, c'est un autre silence. Celui des philosophes, des critiques, des théologiens. On a vu commenter à perte de vue sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, saint Augustin, saint Bernard, Bérulle, et d'autres plus obscurs. Parce que sous les fleurs d'une rhétorique enfantine et bourgeoise, on découvrait le cœur brûlant, l'énergie de fer de Thérèse de Lisieux, les plus graves exégètes ont analysé et mis en ordre les préceptes de la « petite voie ». De nos jours, des âmes saintes, mais d'une sainteté qui semble sans détours, Elisabeth Leseur, Anne de Guigné, Guy de Fontgalland, ont leurs fidèles et leurs scoliastes. Car je ne parle pas seulement de la dévotion à la personne : cette dévotion qui entoure la ravissante et maligne Bernadette. Je parle du commentaire (qui, je ne sais pourquoi, manque justement à Bernadette), et qui s'attache avec tant d'ardeur, et tant de subtilité, aux moindres paroles des saints que j'ai nommés, afin d'épuiser le contenu spirituel, et j'ai même envie de dire intellectuel, de leurs écrits, où la beauté de la foi surpasse celle de l'art.

Certes, l'enseignement donné par Jeanne, je vois bien que plusieurs ont tenté, laïcs ou clercs, de l'expliciter et d'en prolonger les leçons. Laïcs surtout, et je ne m'étonne pas, en notre temps, de voir un Péguy demander à Jeanne presque tout, un Barrès chercher en elle l'incarnation du mythe de la chapelle et de la prairie, un Maurras fortement définir sa politique et sa raison. Mais les clercs de bonne

volonté ne me paraissent pas avoir dépassé les commentaires moraux à la portée des catéchismes de persévérance. Peut-être faut-il en accuser tous ces procès que subit Jeanne, procès de Poitiers, procès de Reims, procès de réhabilitation, procès de canonisation. Leurs desseins, je l'avoue, étaient différents. Mais enfin, ils se tiennent, et le dernier en date, qui nous demande d'honorer dans la personne de Jeanne la vierge chrétienne, n'a peut-être pas complètement servi sa mémoire. Une vierge chrétienne parmi tant d'autres, il me semble que c'est diminuer singulièrement la jeune fille. C'est la réduire à cette statue de plâtre argenté (cuirassée et casquée, il est vrai) qui fait dans nos églises, pour le jour des premières communions, pendant à quelque débonnaire saint Michel, dont le dragon semble apprivoisé.

■

Je vois bien que Jeanne n'a pas tenu de plume pour écrire un livre. Pas plus, répétons-le, que le Christ. Mais si ses juges et ses bourreaux l'ont tenue pour elle, pourquoi ne cherche-t-on pas dans ces paroles sacrées, au delà de leurs obscurités, ou, ce qui est peut-être plus difficile, de leur trop éblouissante et trop blanche lumière, pourquoi ne cherche-t-on pas les linéaments d'une pensée, et même, disons le mot, d'une doctrine ? Le culte de Jeanne d'Arc, en France ou à l'étranger, a subi des variations singulières. Je veux bien que ce soit l'honneur du romantisme de l'avoir ranimé. Mais nous en sommes jusqu'à présent demeurés aux effusions du sentimentalisme. La « bergerette » de Lorraine en impose encore aux foules. Ce n'est pas aujourd'hui que nous verrons une chaire Jeanne d'Arc à la faculté catholique. – Mais j'aimerais que ce fût demain.

La pensée n'est rien sans l'action, ni l'action sans la pensée. Personne mieux que Jeanne ne connut cette alliance parfaite, à laquelle rêvent les plus hauts génies :

Dans la moindre des paroles de Jeanne, prolongée par son action, dans le moindre de ses gestes, toujours informé en raison, toujours proposé en exemple, demeure une parcelle de vérité organisée et féconde. On aura fait un grand pas dans la connaissance de cet être unique lorsqu'on en sera persuadé.

N'étant ni philosophe ni théologien, je ne puis même esquisser ici ce *Système de Jeanne* auquel je voudrais que de plus qualifiés donnassent leurs soins ; comme ils les donnent à un *Système de sainte Thérèse*, un *Système de Bossuet*.

Rarement la sainteté a fait plus parfaite alliance avec l'intelligence, le génie à la fois religieux, civique, militaire et poétique. Charles Maurras a pu étudier magnifiquement la politique de cet être exceptionnel, on en pourrait étudier la théologie. La plus grande sainte de France est aussi l'un de ses plus grands écrivains, l'un de ses plus grands politiques, l'un de ses plus grands généraux. On supplie les Français de ne pas faire du plus haut symbole de leur race une bien pensante héroïne de patronage.

■

On pourrait tirer du *Procès de Jeanne d'Arc* une sorte de catéchisme, par demandes et par réponses, où tout un idéal de vie serait rigoureusement déterminé.

D. – Croyez-vous que vous soyez sujette de l'Église ?

R. – Oui, Notre-Seigneur premier servi.

■

Jeanne consent bien à dire qu'elle reçoit le sacrement d'Eucharistie à Pâques, mais quand on lui demande si elle le reçoit aux fêtes autres que Pâques, elle répond : *Passez outre*. C'est que, dans le premier cas, il s'agit d'une obligation, de règlements religieux faits pour tous, et elle

s’adresse à ceux qui ont fait ces règlements. Dans le second, il s’agit d’un mystère, plus ineffable, des relations qui existent entre la créature et le Créateur, et auxquelles personne n’a rien à voir. Le plus mauvais pécheur a droit à ce secret des saints : on peut lui demander compte de ce qui est d’obligation, et qu’il viole, mais nul n’a à s’informer si, dans l’intimité de son humiliation, de son espoir, de sa médiocrité indulgente à soi-même, il essaie de s’entretenir, le soir, tout seul, avec celui qu’il aime malgré tout.

■

« *Quand j’eus l’âge de treize ans, j’eus une voix de Dieu pour m’aider à me gouverner. Et la première fois, j’eus grand’peur.* »

Jeanne n’a aucune habitude du monde surnaturel. C’est là ce qui peut toucher le moins digne. Elle a peur, comme tout homme peut avoir peur devant une figure divine. Plus tard, elle s’habituera, elle arrivera à une sorte de familiarité merveilleuse. Mais il ne faut pas oublier que par son premier geste – ce geste de terreur – elle nous indique la violence qu’un Dieu fait à la nature. Elle était une petite fille, pieuse sans doute, mais amusée de la vie et aimant sa tranquillité. Quelque chose est venu bouleverser tout cela. Il lui faudra du temps pour s’en accommoder, et en arriver à ces paisibles relations avec le monde surnaturel où nous la voyons par la suite si naturellement engagée.

« *Et vint cette voix environ l’heure de midi, au temps de l’été, dans le jardin de mon père.* »

En une phrase miraculeuse, tout le décor éternel de la sainteté de Jeanne est posé. Avec des mots qui semblent pris à des chansons (*Dans le jardin de mon père, les lilas sont fleuris…*), Jeanne nous invite à penser qu’il n’y a point de brumes dans sa mystique, mais le grand éclat du plein midi, l’heure de la vision parfaite. Son extase n’est point pénible et douteuse appréhension d’un univers plus deviné

que vu, elle est vision d’un coup, vision totale et joyeuse, lignes nettes, inoubliables, amitié et santé.

« *Je n’avais point jeûné la veille.* »

Elle le dit pour les docteurs présents et les docteurs futurs.

■

« *Cela était-il bien de faire assaut un jour de fête ?*

– *Passez outre.* »

Les juges semblent calquer ici les questions des pharisiens. À Jésus aussi on demandait s’il était bon d’agir le jour du sabbat. Mais le Maître et le disciple sont d’accord pour faire d’abord leur métier, qui est œuvre de salut, éternel ou temporel, comme tous ceux qui mettent l’esprit avant la lettre et dédaignent les prescriptions formelles. Ainsi Jeanne, à chaque instant, retrouve-t-elle en son âme le réalisme du Créateur.

■

« *Avez-vous remercié cette voix et avez-vous fléchi les genoux ?*

– *Je l’ai remerciée, mais en m’asseyant en mon lit, et j’ai joint les mains.* »

J’imagine que les juges ont été choqués. Ils ne peuvent concevoir qu’on parle à Dieu autrement qu’à genoux : assis, cela passe les bornes. Mais Jeanne n’a aucun souci de l’étiquette. Elle reçoit les saintes comme elles viennent, et ne fait pas pour elles des frais de toilette. Dans ses champs, dans son lit, assise, couchée, elle est toujours prête à les accueillir, simplement, comme des amies merveilleuses.

■

« *Cette nuit même, la voix m’a dit moult de choses pour le bien de mon Roi, que je voudrais qu’il sût dès maintenant,*

dussé-je ne pas boire de vin jusqu'à Pâques. »

Et on voit bien que cela lui coûte.

« *Si j'étais dans un bois, j'entendrais bien la voix venant à moi.* »

Encore une fois, les relations entre Dieu et l'homme sont tout d'abord personnelles : aucun « protestantisme » là-dedans. Mais on ne saurait se parler, quand il s'agit d'amour, devant la foule assemblée, et les docteurs en furie. Jamais Jeanne n'a eu une vision devant ses juges. Mais elle est secouée de frissons et pense aux saintes, parfois, dans ces étranges absences dont on nous a parlé lors de son abjuration, et qui sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne l'a cru dans son procès (elles expliquent bien des choses). C'est qu'alors elle se voit seule, et appelle d'un coup, en même temps que la vision, le décor qui l'a contenue. Il lui faut le jardin de son père, l'éblouissement de midi, le bois. De là cette naïveté, cette *jeunesse de la sainteté*. C'est une sainteté franciscaine, qui ne refuse pas d'associer la création à l'image du Créateur, et s'émerveille de sa beauté. L'ombre des forêts qu'invoque la pécheresse des tragédies profanes, cette ombre fraîche, cette ombre où court une ombre chasseresse, voici que nous la retrouvons ici, à notre grande surprise, voici qu'elle sert à abriter un plus vif amour, et plus dévorant encore, et plus pur. Parenté des désirs humains ! Cris qui se répondent, d'un cantique des cantiques charnel aux plaintes d'un saint Jean de la Croix ! Ainsi nous est enseignée la manière non de fuir le monde, mais de le transmuter, par une alchimie de chaque jour, et défaire du décor passionnel un décor de sainteté. Ce que Dieu a créé nous aide à l'écouter.

■

En copiant ces pages admirables, j'étais certes frappé par la poésie naturelle, faite de jeunesse, de fierté, de ces évocations inouïes d'arbres en fleurs, de rondes de fillettes

et de fées, qui apparaît et éclate à chaque instant. Et je ne voudrais pas que la mystérieuse jeune fille choisie par ses voix fût limitée : il y a dans son aventure toutes les puissances douloureuses et enthousiastes que puisse supporter un cœur mortel. Mais enfin, au travers de ce long martyre, et de la plus abominable inquisition dont fut jamais indigne un être humain, ce qui se formait peu à peu, c'était, sous l'aspect d'une enfant de dix-neuf ans, une image de la vertu d'insolence.

Lorsqu'on parle du procès de Socrate, on ne manque pas de dire qu'il exaspérait les juges athéniens par sa moquerie parfois pesante, et de citer l'ironique proposition d'être nourri au Prytanée. Mais le vieux philosophe ricaneur et logicien avait pour lui, en face d'hommes mûrs et sans doute ignorants, son âge et sa réputation. Tandis que cette petite fille, qui ne sait ni lire ni écrire, qui allait parfois garder les moutons de son père dans un petit village de Lorraine ou de Champagne, cette petite fille si pareille en apparence à celle qui va à confesse tous les samedis avouer de menus péchés de gourmandise et de coquetterie, elle a tenu tête au roi de France et d'Angleterre avec ses troupes, et maintenant à ces théologiens ?

Qu'on imagine le scandale presque inconcevable : d'un bout à l'autre du procès, sauf à la fin, lorsqu'elle est brisée par ses souffrances et ses déceptions, elle proteste avec une opiniâtreté presque rieuse, une insolence de fille de la campagne qui se moque des messieurs de la ville, et elle se moque de tout, de leurs victoires, de leur armée, de leurs complications théologiques, et elle passe à travers les pièges avec une aisance si fine et si joyeuse ! On l'entend presque rire entre les lignes lorsqu'elle tire la langue (il n'y a pas d'autre mot) à ces faux théologiens et on entend le grondement de tout ce jury de professeurs sacrés et d'universitaires.

Elle refuse de prêter serment, elle réplique : « Je vous l'ai déjà dit ! Demandez au Roi ! Passez outre ! Ce n'est pas de

votre procès ! Vous ne saurez rien ! » Nous la voyons, dans son habit d'homme, relevant la tête, haussant les épaules devant tant de questions saugrenues et inutiles, ardente, brûlante de vie, toute prête à s'échapper, à courir dans les champs. Comme elle est belle, et jeune, cette enfant qui ne sait pas ce que c'est que la prudence, qui, à chaque instant, blesse ses juges avec une témérité magnifique, et humble avec tout cela, sans orgueil ni souci d'elle-même, ne songeant qu'à Dieu, à sa mission et au Roi.

Jeanne, admirable Jeanne ! Parmi tant d'images qu'elle peut nous proposer, celle de la sainte, cette de la jeune guerrière, et d'autres, on me pardonnera de m'arrêter à une qui m'est chère entre toutes, celle de cette insolente jeunesse. Jeanne, c'est la jeunesse qui ne respecte pas. Elle rit des conventions et des puissances fausses. Elle saute dedans comme de son échelle elle sautait dans les villes prises en criant : « Tout est nôtre. » Les vieux universitaires, les vieux théologiens vendus à l'Angleterre sont peut-être très savants, bien qu'ils la jugent comme s'ils ne croyaient ni aux révélations ni aux anges, mais elle sait que cette science n'est que fausse science. Ils sont réunis pour la perdre, couvrent une fois de plus de raisons religieuses une machination purement politique, elle le sait, mais elle ne résiste pas au plaisir de se sentir forte de sa raison, forte de son droit. L'Église, elle l'aime et la veut servir : de quel droit ceux-ci se disent-ils l'Église ? Plus âgée, elle eût peut-être biaisé, rusé ! Mais c'est la jeunesse qui joue franc jeu, et se risque tout entière, au dangereux plaisir d'être dans son droit. Les personnes raisonnables n'aiment pas la jeunesse qui a raison. Et il faut bien avouer qu'elle a une si blessante façon d'avoir raison. Elle ne pèse pas ses mots, elle réagit avec violence, immédiatement : « *Pensez-vous que Notre-Seigneur n'ait pas de quoi la vêtir ?* »

Et tout cela avec une gaieté, une paix de l'âme qui nous ravit. Je ne sais quel saint disait que Dieu n'aimait pas les saints tristes, ou plutôt qu'il n'y avait pas de saints tristes.

Jamais parole n’a été vraie plus que pour Jeanne. Nous la voyons, nous l’entendons rire de son grand rire clair. Qu’on l’écoute raconter comment à Troyes, où on la croyait plus ou moins sorcière, on lui envoya un prêtre pour l’exorciser. Et comme, en approchant avec crainte, il faisait le signe de la croix, et jetait de l’eau bénite, elle lui dit : « *Approchez hardiment : je ne m’envolerai pas.* »

À travers les pages de ce procès, dans un temps qui est un temps d’acceptation générale et de soumission, Jeanne nous propose, avec ce sourire, la magnifique vertu d’insolence. Une jeune insolence, une insolence de jeune sainte. Il n’est pas de vertu dont nous ayons plus besoin aujourd’hui. Elle est un bien précieux qu’il ne faut pas laisser perdre : le faux respect des fausses vénérations est le pire mal. Par un détour en apparence étrange, Jeanne nous apprend que l’insolence, à la base de toute reconstruction est à la base même de la sainteté. À ce mépris des grandeurs illusoires, elle a risqué et perdu seulement sa vie : mais elle pensait qu’il est bon de risquer sa vie dans l’insolence lorsqu’on n’aime que les vraies grandeurs.

■

On connaît de Jeanne les mots cornéliens, la subtilité héroïque. Mais il me semble que c’est déjà la raidir, la soumettre à un modèle admirable, où elle a apporté plus de souplesse.

« *Savez-vous si vous êtes en la grâce de Dieu ?*

– *Si je n’y suis, Dieu m’y mette ; et si j’y suis, Dieu m’y tienne.* »

C’est ici que la mémoire commune arrête la réponse sublime. Et sans doute n’aurait-on pas fini d’épiloguer sur ce qu’elle recèle de profonde raison, d’habileté, en même temps que d’humilité et de noblesse véritablement inspirée.

Mais pourquoi oublier la suite, pourquoi oublier les paroles modestes :

« *Je serais la plus dolente du monde si je savais n'être pas en la grâce de Dieu. Et si j'étais en péché, je crois que la voix ne viendrait pas à moi. Et je voudrais que chacun l'entendît aussi bien comme moi.* »

Voit-on comment le chant s'élève, après le cri de la guerrière ? Elle soupire, elle tend les mains, elle s'interroge, et sous cette douce plainte, murmurée, berçante, cette mélodie humaine, avec ses reprises et ses rejets – tant d'espoir, tant de confiance perce ! Grave et sage raison, qui ainsi s'achève en musique.

■

Il est une page du *Procès* que Barrès aimait à citer et qui devait bien, en effet, l'arrêter. Je m'étonne qu'elle ne soit pas plus illustre. Sans doute, tous ceux qui ont été touchés par Jeanne la connaissent, et nous n'oublierons jamais la voix de Ludmilla Pitoëff lorsqu'elle la disait ; mais elle devrait être chantée partout, célèbre comme une des plus belles pages de notre langue. C'est un hymne véritablement né de la colline inspirée, avec son paganisme naïf, l'accord éternel de la chapelle et de la prairie, et tout cela caché sous une sorte de babillage merveilleux, de cris d'oiseau sous la feuille. Ainsi, grâce aux mots les plus joyeux de notre race, Mai dresse ce décor de feuillages au travers duquel on aperçoit le bûcher de Rouen. Au printemps de Lorraine, un autre printemps plus cruel répond, et de ces surimpressions tragiques naît la poésie, naît le trouble unique qui s'empare de nous. Écoutons la guerrière shakespearienne :

« *Assez proche de Domremy, il y a certain arbre qui s'appelle l'arbre des Dames, et d'autres l'appellent l'arbre des Fées. Auprès, il y a une fontaine. Et j'ai ouï dire que les gens malades de fièvre boivent de cette fontaine et vont*

quérir de son eau pour recouvrer la santé. Et cela, je l'ai vu moi-même ; mais ne sais s'ils en guérissent ou non. J'ai ouï dire que les malades, quand ils peuvent se lever, vont à l'arbre pour s'ébattre. C'est un grand arbre, appelé Fau, d'où vient le beau mai. Il appartenait, à ce qu'on dit, à monseigneur Pierre de Bourlemont, chevalier. Parfois, j'allais m'ébattre avec les autres filles, et faisais à cet arbre chapeaux de fleurs pour l'image de Notre-Dame-de-Domremy. Plusieurs fois, j'ai ouï dire des anciens, non pas de mon lignage, que les dames fées y demeuraient. Et j'ai ouï dire à une femme, nommée Jeanne, femme du maire Aubery, de mon pays, laquelle était ma marraine, qu'elle avait vu les dames fées. Mais moi qui parle, ne sais si cela est vrai ou non. Je n'ai jamais vu fée à l'arbre, que je sache.

– En avez-vous vu ailleurs ?

– Je ne sais. J'ai vu mettre aux branches de l'arbre des chapeaux de fleurs par les jouvencelles, et moi-même en ai mis parfois avec les autres filles. Et parfois nous les emportions, et parfois nous les laissions. Depuis que je sus que je devais venir en France, je fis peu de jeux ou ébattements, et le moins que je pus. Et je ne sais point si, depuis que j'eus entendement, j'ai dansé près de l'arbre. Parfois je peux bien y avoir dansé avec les enfants ; mais j'y ai plus chanté que dansé. »

Pourquoi accuser d'hérésie celle qui porte des couronnes aux arbres magiques ? Nous sommes trop sûrs que Jeanne ne croyait point aux dames fées, mais elle ne jugeait point criminel d'aimer encore ces belles imaginations françaises. Elle ne dansait pas, mais elle chantait, et l'on imagine si bien quelles chansons ! Pour Hauviette, et Mengette, et Simon Musnier, et Jean Waterin, on la voit, à l'heure du goûter, par ces journées de fête, chantant la petite fille qui s'en allait, *en passant par la Lorraine*, avec ses sabots et un bouquet, trouver le Dauphin, le fils du Roi, et risquait si fort de « perdre sa peine ». Encore une chanson sur notre chemin, comme pour l'apparition des saintes du jardin !

Encore l’accompagnement des grâces naturelles. La voix du sol, les voix des fées se mêlent candidement aux voix des anges. Et c’est bien, sans attacher plus d’importance qu’il ne convient à ce paganisme ingénu, un mariage de la terre et du ciel qui est parfaitement français. Oui, il devait plaire à Barrès qui retrouve en Jeanne, si curieusement, le sang de Velleda et celui des centurions romains. Elle devait lui plaire cette sainte si naïve, qui aimait le vin excellent, les parures, les robes dorées, les belles armes, et se faisait réprimander pour tout cela par les pharisiens, cette sainte sans raideur qui aimait la beauté, ne croyait point aux fées, mais chantait des chansons pour les enfants qui y croyaient, tressait des couronnes à la Vierge dans les bois et riait aux anges dans ce décor de printemps auquel elle songerait, six ans plus tard, sur son bûcher.

■

« *Ceci est inscrit dans le livre de Poitiers.* »

Personne n’a jamais retrouvé ce livre de Poitiers, auquel Jeanne renvoie constamment ses juges : des trois procès de Jeanne d’Arc, nous n’avons conservé que le procès de condamnation et le procès de réhabilitation ; il nous manque le procès de sanctification, cette enquête que l’on fit à l’Université pour savoir si la jeune fille visitée par les anges était digne de sa mission. Là, devant des hommes qui, quelque prudents qu’ils fussent, croyaient en elle (ou, en tout cas, faisaient semblant), Jeanne a dû se livrer sans réticences, expliquer ses voix, sa formation.

On rêve d’un grenier de presbytère, entre Poitou et Île-de-France, peut-être en Touraine, peut-être en Anjou. On rêve de vacances, et de recherches dans ce grenier, et de la fenêtre ouverte sur l’été, et de l’odeur des mirabelles et des roses mûres. Une poussière dorée monterait des plinthes, descendrait en rayons par les lucarnes. Et, dans un tas d’archives et d’actes de possession, parmi les registres de